Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 140 (2014)

Heft: 19: Viaducs de Chillon

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PAGES sia

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

POTENTIEL DES FORCES DE TRAVAIL INDIGÈNES

Le résultat d'un sondage de la SIA auprès de la branche suisse des études et de la planification pour la construction indique que celle-ci reste tributaire du recrutement de spécialistes à l'étranger. La SIA préconise d'activer en parallèle le réservoir indigène de personnes qualifiées.

La population suisse a accepté le 9 février 2014 l'initiative populaire dite « contre l'immigration de masse ». Le souverain s'est ainsi prononcé en faveur d'une révision de la politique d'immigration, et le modèle présenté en juin par le Conseil fédéral pour l'application de cette initiative prévoit la réintroduction de maxima et de contingents dès 2017. Sa mise en œuvre doit prendre en compte les indicateurs économiques et les chiffres relatifs au marché du travail au niveau des cantons. La SIA a saisi l'occasion de ce changement de cap dans la politique migratoire pour interroger ses bureaux membres à propos de cette décision et de ses retombées.

UNE MAJORITÉ DE PROFESSIONNELS OPPOSÉS À L'INITIATIVE

Un questionnaire a donc été envoyé à 2017 bureaux membres en juin et 314 (environ 15%) y ont répondu. La majorité juge négativement le résultat du scrutin: quelque 60 % des bureaux y voient des inconvénients, contre seulement 4% qui estiment que la nouvelle donne recèle des avantages. Un gros tiers, soit 36 %, affiche une attitude neutre. Le net rejet des objectifs de l'initiative recoupe les résultats des enquêtes conjoncturelles régulièrement réalisées sur mandat de la SIA: malgré un léger tassement des perspectives actuelles, la branche suisse des études et de la planification pour la construction souffre d'un déficit chronique de personnel qualifié. Les sous-effectifs rapportés par les bureaux d'architectes et d'ingénieurs se traduisent par des commandes qui ne peuvent être honorées ou exécutées dans les délais voulus. Plus de 80 % des bureaux recrutent donc à l'étranger, principalement dans les pays européens limitrophes. En regard de l'évolution conjoncturelle, on



peut dès lors s'attendre à ce que les besoins en spécialistes demeurent stables pour les prochaines années, voire augmentent même encore un peu. Si l'on extrapole à partir des données actuelles de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et moyennant une part constante de 25 % de personnel étranger, un contingent annuel de 2200 personnes qualifiées est donc nécessaire pour couvrir les besoins affichés par les secteurs de l'architecture et de l'ingénierie, soit quelque 750 ingénieurs et 1450 architectes pour être précis. Les sondés tablent par ailleurs sur une augmentation de ces besoins de l'ordre de 10 % par an pour les années à venir. A l'horizon 2019 par exemple, cela correspondrait alors à un contingent d'environ 3500 personnes.

QUALIFICATION DES SPÉCIALISTES INDIGÈNES

Au vu de ces chiffres, la SIA plaide pour une application étendue de l'initiative, car il serait inacceptable que la réintroduction de contingents se traduise par un déficit encore accru de personnel qualifié dans une branche clé pour le domaine de la construction. Plutôt que d'introduire des restrictions forfaitaires à l'immigration, la SIA juge plus prometteur d'associer des mesures concrètes de requalification des forces de travail indigènes au recrutement contrôlé de spécialistes à l'étranger. Elle en appelle en l'occurrence à un engagement réel et concerté des associations professionnelles, des pouvoirs poli-

tiques et des milieux de la construction. Il s'agit en même temps de mobiliser davantage le réservoir de forces qualifiées autochtones déjà actives dans la branche.

PERSPECTIVES AMÉLIORÉES POUR LES SÉNIORS

Dans cette optique, le directeur de la SIA, Hans-Georg Bächtold, évoque trois groupes particuliers: les femmes, les travailleurs de plus de 50 ans et les personnes de formation supérieure qui ont changé d'orientation. Selon lui, il est absurde que des ingénieurs séniors ou des femmes ayant choisi de se consacrer pour un temps à des tâches éducatives rencontrent des difficultés à se réinsérer dans leur profession, tandis que des candidats d'origine étrangère sont de plus en plus nombreux à occuper les postes vacants dans les bureaux d'étude. Il souhaite que les membres SIA et l'ensemble des professionnels de la branche se montrent plus sensibles à cette problématique. Il est en effet très important que le personnel indigène qualifié ne se sente pas discriminé. Car si des cercles toujours plus larges de personnes bien formées se voient comme les perdantes d'une politique migratoire libérale, il y a lieu de craindre de nouvelles décisions populaires encore plus restrictives qui finiront par désavantager l'ensemble des groupes concernés.

David Fässler, avocat, MBA, responsable SIA-Service Frank Peter Jäger, rédacteur à la SIA

Le spécialiste suisse de l'isolation phonique et acoustique



Milieu hospitalier, studios d'enregistrement, home cinéma, bureaux, salles de sport, de conférences, de classe, etc.



Impasse de Praz-Sallaz 8 1522 Lucens Tél. 021 906 62 70 Fax 021 906 62 71 info@apico.ch www.apico.ch







Helios Ventilatoren AG. Tannstrasse 4 • 8112 Otalfingen • Tal. ±41 (0)44 735 36 36 • www.bolios.c

RAPPORT CONJONCTUREL SUR LES BUREAUX D'ÉTUDES 3/2014 REFROIDISSEMENT À UN NIVEAU ÉLEVÉ

Les perspectives des affaires dans le secteur des bureaux d'études restent certes bonnes mais la demande enregistre un fléchissement. A partir de 2015, les bureaux d'études devraient ressentir ce recul sous forme d'une baisse de leurs chiffres d'affaires.

Selon le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF), le secteur suisse des bureaux d'études et du bâtiment reste solide et constitue toujours un pilier important du développement économique suisse qui reste dans l'ensemble positif. On n'attend cependant plus de stimulation supplémentaire de la demande. Les entreprises de construction ne souhaitent ainsi plus augmenter leurs effectifs. Un léger scepticisme se propage donc face à l'évolution future des affaires. Même si cette tendance se profile de plus en plus nettement, il est cependant encore trop tôt pour parler d'un développement définitif.

FLÉCHISSEMENT DE LA DEMANDE

L'aplatissement de la demande se manifeste surtout dans la construction de logements; l'adoption de l'initiative relative à l'immigration de masse en février 2014 peut avoir contribué à la retenue des investisseurs. De plus, on a tout simplement trop construit dans quelques cantons au cours de ces dernières années: dans la ville et le canton de Zurich par exemple, le pourcentage de logements vides a augmenté d'environ 30 % par rapport à l'année précédente en date du 1er juin 2014. Le marché des surfaces commerciales souffre également de surinvestissements qui se répercutent à effet différé sur les bâtiments vides et ainsi sur la dynamique de la production immobilière. Selon les statistiques mensuelles de Baublatt de juillet 2014, les demandes de permis de construire ont chuté de 9.1% par rapport à l'année précédente et les autorisations de construire ont reculé de plus de 30 %. Par contre, dans le domaine de l'immobilier sanitaire (hôpitaux, foyers pour personnes âgées), on enregistre une hausse du volume de constructions. Beaucoup de constructions vieillissantes doivent en effet être rénovées ou remplacées. Cela correspond en principe à l'estimation des architectes et ingénieurs: l'enthousiasme qui avait encore marqué les résultats de l'enquête du 2º trimestre semble avoir disparu.

Cependant, en raison des projets de construction en cours, ces signes avant-coureurs de recul de la demande dans le bâtiment ne devraient se faire sentir que vers la fin de l'année 2014 sous forme de baisse des chiffres d'affaires.

PAS DE CHANGEMENT DES TAUX EN VUE

Tant que les taux d'intérêts restent bas, la demande peut potentiellement repartir dans certains segments comme la construction économique (industrie, artisanat, commerce). Depuis le début de l'année, les taux hypothécaires à long terme ont à nouveau baissé. En effet, suite à la nouvelle baisse des taux d'intérêt directeurs de la Banque centrale européenne (BCE), la Banque nationale suisse (BNS) doit conserver plus longtemps que prévu ses taux d'intérêt minimums pour ne pas provoquer une réévaluation indésirable du franc suisse. La Banque centrale américaine (FED) songe toujours elle aussi à poursuivre la phase de taux d'intérêts bas.

MOINS D'OPTIMISME DANS LE SECTEUR DES BUREAUX D'ÉTUDES

Les architectes et les ingénieurs se trouvent au début de la chaîne de création de valeur ajoutée dans le bâtiment. C'est la raison pour laquelle, ils ressentent avant les autres les changements de la demande dans notre secteur d'activité. L'enquête trimestrielle actuelle du KOF montre en effet que les estimations des bureaux interrogés sont moins optimistes que lors des enquêtes précédentes. A court terme, l'apport de prestations doit encore augmenter dans environ 15% des bureaux interrogés. 15 % des bureaux veulent également recruter du personnel supplémentaire. Dans l'ensemble, les architectes estiment que la situation des affaires s'est notablement détériorée au cours de ces derniers mois, surtout par rapport à l'année précédente. Les retours d'information des ingénieurs sont quant à eux plus positifs. Une majorité des bureaux est satisfaite de la marche actuelle des affaires. En effet, selon les statistiques mensuelles de Baublatt, énormément de demandes de permis de construire ont été déposées en juillet 2014.

PRÉVISIONS DU MARCHÉ: TOUJOURS DANS LE VERT

Même si la demande reste à un haut niveau historique, le recul enregistré pourrait marquer l'arrivée du refroidissement du marché du bâtiment et de l'immobilier, aspiré depuis longtemps suite à la surchauffe dénoncée de maintes parts. Selon le KOF, la réserve de travail des architectes est toujours de 12 mois (ingénieurs: 11 mois). Les récits de carnets de commande en progression dépassent légèrement ceux évoquant un recul des commandes; cependant le nombre d'entreprises rapportant une demande insuffisante a augmenté dans le secteur de l'ingénierie.

LA BAISSE DES TAUX D'HONORAIRES DONNE DU FIL À RETORDRE AUX BUREAUX

Malgré cette estimation dans l'ensemble positive, il ressort de l'enquête réalisée par le KOF que les recettes se sont dégradées pour environ $15\,\%$

des bureaux d'architectes et d'ingénieurs interrogés. Il semblerait que cette tendance se fasse surtout sentir dans le secteur des ingénieurs: malgré des carnets de commande toujours pleins, près de 20 % des ingénieurs enregistrent par exemple une baisse de leurs honoraires. David Fässler, avocat, MBA, responsable SIA-Service, davidfaessler@sia.ch

CONFÉRENCE SUR LE RADON

La Ligue suisse contre le cancer et l'Office fédéral de la santé publique consacrent cette année la journée du cancer au thème du radon. Intitulée « Radon – un risque sous-estimé dans l'habitat », elle aura lieu le 4 décembre à Berne. Le radon est un gaz naturel radioactif noble présent dans le sol, qui peut s'infiltrer dans les bâtiments. Chaque année en Suisse, environ 200 à 300 décès par cancer du poumon sont attribués aux concentrations en radon élevées dans les espaces intérieurs. Certaines techniques permettent d'abaisser de façon sensible cette concentration dans les bâtiments neufs et rénovés, et ce à moindre coût.

Lors de la Journée du cancer 2014 organisée en partenariat avec la SIA, des scientifiques, des médecins et des experts de la construction apporteront leur éclairage sur la question. Des mesures susceptibles de réduire la concentration en radon ainsi que leurs conséquences sur la législation et les normes de construction seront proposées et débattues dans le cadre de ce programme d'une journée. La conférence s'adresse aux architectes et aux ingénieurs ainsi qu'aux représentants des pouvoirs publics et aux professionnels de la branche immobilière. (sia)

Journée du cancer 2014: jeudi 4 décembre 2014 9h15 à 16h30, hôtel National, Hirschengraben 24, Berne. Frais de participation: 80.- (dossier sur la conférence inclus). Inscription d'ici au 21 novembre 2014: www.liguecancer.ch/journeeducancer Pour plus d'informations: journeecancer@liguecancer.ch

form

Le nouveau droit comptable

28 octobre 2014, Lausanne, 8h00 – 17h30 Code BDO, inscription: www.bdo.ch

Semaine des webinaires

3 au 7 novembre 2014, webinaire, 13h00 – 14h30 Inscription: www.sia.ch/form

Les assurances dans la construction

4 novembre 2014 Lausanne, 16h00 – 19h00 Code BV02-14. inscription: www.sia.ch/form

Fondation d'un bureau d'études

4 novembre 2014, Lausanne, 9h00 – 17h30 Code GP13-14, inscription: www.sia.ch/form